



ATHENEE ROYAL DE GILLY
RUE DU CALVAIRE, 20
6060 GILLY

TEL.: 071/41.42.98

WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Dernières modifications le 29/03/2017
(nouvelles sections TQ)

Approuvé par le Conseil de Participation du 20/03/2012

Sujets traités :

A. Contexte de vie de l'établissement	p. 2
B. Conséquences sur les choix d'orientation générale de l'ARG	p. 2
C. Un enseignement sérieux et de qualité	p. 3
1. Orientation des élèves	
2. Formation en sciences	
3. Accès à l'information (bibliothèque et Internet)	
4. Formation continue du personnel	
D. Des pratiques pédagogiques adaptées et renouvelées	p. 3
1. Organisation du 1 ^{er} degré	
2. Valorisation de la section TQ	
3. Harmonisation du passage de 3 ^e en 4 ^e	
4. Utilisation des manuels	
5. Immersion linguistique	
E. L'encadrement éducatif	p. 4
1. Evolution du ROI	
2. Valeurs à promouvoir	
F. L'encadrement différencié	p. 5
G. Formation à la citoyenneté et à la démocratie	p. 5
1. La délégation d'élèves	
2. Gestion de l'environnement	
H. Une école ouverte	p. 5
1. Activité théâtrale	
2. Sorties pédagogiques	
3. Ouverture à l'environnement local	
4. Ouverture à l'environnement européen et mondial	
5. Promotion du bien-être physique et mental	

A. Contexte de vie de l'établissement

L'Athénée Royal de Gilly est implanté au cœur de la région de Charleroi, à proximité du centre de la métropole. Tous les indices socio-économiques montrent que l'école vit dans une région qui a des difficultés à sortir de la crise structurelle des industries traditionnelles ; le taux de chômage est élevé. Cependant, de nouvelles voies se développent, en particulier autour de l'aéroport, dans le domaine scientifique. Au niveau social, la composition culturelle de la population continue à se diversifier.

Depuis plusieurs cycles, l'école est inscrite sur la liste des établissements bénéficiant d'un encadrement différencié.

Au niveau scolaire, vu la densité de population, l'offre d'enseignement est importante et les établissements sont proches les uns des autres. Cela permet aux écoles qui le souhaitent de se spécialiser.

B. Conséquences sur les choix d'orientation générale de l'ARG

L'ARG se présente comme un établissement essentiellement d'enseignement général après le premier cycle commun de 2 ans. Le 2^{ème} degré comporte 6 grilles : 1. latin-sciences fortes, 2. latin-langues (grec et langue moderne II), 3. scientifique, 4. langues modernes (sciences de base et LM II), 5. sciences économiques avec LM II, 6. sciences économiques sans LM II.

Ces orientations se maintiennent et les grilles se diversifient au 3^{ème} degré avec le choix du niveau de cours de mathématiques (2h, 4h, 6h, voire 8h avec le cours de préparation aux études supérieures), le choix possible d'une 2^{ème} et d'une 3^{ème} langue moderne (espagnol). Pour le cours de physique, une 3^{ème} heure est ajoutée aux 2 heures prévues dans tous les réseaux. Cet ajout est une obligation dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

A côté de l'enseignement général, l'enseignement technique de qualification est représenté par la section de secrétariat-tourisme (devenant agent en accueil et tourisme au 3^{ème} degré) et par la section de techniques-sciences (devenant technicien en environnement au 3^{ème} degré).

L'Athénée veut ainsi jouer un rôle de promotion sociale dans le paysage local en permettant l'accession, pour un nombre important d'élèves, à l'enseignement supérieur et contribuer ainsi à résorber le déficit constaté à ce niveau à Charleroi par rapport aux autres régions wallonnes. D'autre part, les sections techniques sont en adéquation avec des perspectives d'avenir dans la région pour l'emploi (tourisme avec le développement de l'aéroport, sciences et environnement pour l'aéropôle et les préoccupations d'aujourd'hui). L'équipe éducative souhaite donc promouvoir des exigences de qualité et de sérieux dans les apprentissages. Les options progressivement proposées aux élèves forment un ensemble solide et assez complet : les options classiques (latin et grec), scientifiques, de langues et de sciences économiques ; le secrétariat couplé au tourisme et une orientation scientifique débouchant sur un secteur de plus en plus important, l'environnement, pour les sections de technique de qualification.

L'école veut continuer à se centrer sur ce type d'enseignement sans aller vers une diversification tous azimuts, contraire à son esprit, mais sans refuser de s'interroger sur de nouvelles possibilités ni de s'adapter aux mutations régionales.

D'autre part, dans un contexte de perte de repères par rapport aux droits et aux devoirs de chacun et des jeunes en particulier, l'ARG estime devoir garder des exigences dans le comportement des élèves et dans leur encadrement.

Enfin, son public scolaire l'amène à réfléchir et à lancer des pistes pédagogiques afin de promouvoir la réussite des élèves en difficultés et afin de mieux accueillir les élèves du primaire.

Les 3 axes du projet sont donc :

- un enseignement sérieux et de qualité ;
- des pratiques pédagogiques adaptées aux élèves et au milieu de vie de l'école ;
- un encadrement éducatif permettant la vie en commun.

Dans le contexte général de l'organisation de l'enseignement officiel, dans le cadre particulier de la politique de bassin de la région de Charleroi, l'Athénée souhaite renforcer, dans le futur, ses liens avec les autres acteurs de l'enseignement officiel, la Province de Hainaut et la Ville de Charleroi. Cette collaboration prendra les formes que fourniront les circonstances. Sont en cours d'élaboration :

- l'association des 3 pouvoirs organisateurs lors des opérations d'orientation en fin de degré, surtout après le premier degré ;
- le développement du lien entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire ;
- la participation au projet de bassin pour la découverte des métiers en pénurie à la fin du premier degré.

C. Un enseignement sérieux et de qualité

1. Orientation des élèves

Entre les divers degrés, une structure existe pour guider l'orientation des élèves :

- accès individuel possible des élèves au Centre Psycho Médico Social

- information dans les classes à la fin des 1^{er} et 2^{ème} degrés ; en fin de 2^{ème}, l'équipe du Centre PMS donne une information générale sur les choix possibles en 3^{ème}, complétée ensuite par les précisions apportées par le chef d'établissement. La structure est identique en 4^{ème} ;
- participation à une journée d'information sur les études supérieures et sur les professions, pour les élèves du degré supérieur.

Nous souhaitons ainsi que les élèves de 5^e et 6^e organisent eux-mêmes leur programme d'information « carrières » en conformité avec le décret et en accord avec la Direction. Dans ce programme peuvent aussi figurer la visite à l'Opération Carrières du Rotary, des visites d'entreprises, les visites dans les universités et les hautes écoles, les tests d'orientation au CPMS, etc.

2. Formation en sciences

Compte tenu des équipements dont nous disposons et de l'importance de la pratique dans les cours scientifiques, nous proposons un éventail de grilles comprenant des pratiques de laboratoire. Une section technique dans l'enseignement qualifiant complète désormais l'offre. Nous espérons ainsi favoriser les carrières scientifiques.

3. Accès à l'information (bibliothèque et internet)

La bibliothèque est soutenue par les fonds provenant de l'encadrement différencié. Elle doit se développer pour offrir un accès aisé aux quotidiens, à des périodiques et à des revues spécialisées. L'offre en livres sera agrandie et élargie vers l'ensemble des disciplines.

Le centre cybermedia propose des locaux dans les 2 bâtiments (degrés inférieur et supérieur). Le lien sera établi entre les deux implantations et l'école favorisera l'accès à l'internet pour les élèves, pour leurs cours.

4. Formation continue du personnel

Outre la mise au point d'un plan de formation personnel découlant du plan de formation global à travers les journées de formation individuelles, l'école veut promouvoir la réflexion sur la réussite des élèves, notamment en lien avec l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur.

D. Des pratiques pédagogiques adaptées et renouvelées

1. Organisation du premier degré

En fonction du cadre général de la réforme (achevée) du premier degré, l'école souhaite mettre l'accent sur les points suivants :

- l'accueil des élèves venant de 6^{ème} primaire par la mise en place de journées spécifiques favorisant la transition, par l'acquisition progressive des nouvelles méthodes de travail et le dialogue avec les parents ;
- l'évaluation certificative se produit au terme du degré (obtention du CE1D). A la fin de la première année, ces épreuves permettent aux élèves de mesurer le degré de progression dans les compétences requises pour le deuxième degré. Une seconde série d'épreuves en juin permet un repêchage ;
- concrètement, organisation d'une année complémentaire après la deuxième commune en plaçant les élèves dans une grille spécifique mettant l'accent sur l'obtention du CE1D ; les élèves ayant montré de grandes faiblesses en première auront une grille spécifique pour les activités complémentaires.
- organisation d'une remédiation spécifique en français, en langue moderne et en mathématique.
- Le premier degré peut comprendre également un premier degré différencié, qui doit permettre aux élèves n'ayant pas obtenu le CEB de réussir cette épreuve au début du secondaire (1^{ère} ou 2^{ème} différenciée) et d'intégrer à ce moment le premier degré commun. L'Athénée n'organise pas ce premier degré différencié.

La définition et le rôle du Conseil de Guidance sont précisés dans le Décret relatif au premier degré : « le Conseil de Guidance est un conseil présidé par le chef d'établissement, qui réunit les membres du conseil de la classe fréquentée par l'élève concerné et, selon le cas, un représentant au moins du Conseil de classe d'une des années complémentaires et/ou d'une des années différenciées et/ou de l'année de différenciation et d'orientation. Le Centre PMS du ressort peut, de plein droit, y participer. Son rôle est

d'élaborer le Plan individuel d'apprentissage (P.I.A.), qui reprend les remédiations à mettre en place jusqu'à la fin de l'année scolaire et durant l'année scolaire suivante pour les élèves qui fréquentent

- l'année complémentaire du premier degré,
- la 2^{ème} année commune et qui rencontrent des difficultés d'apprentissage telles qu'une orientation vers une année complémentaire est envisagée.

Le Conseil de Guidance revoit et adapte le P.I.A. en fonction notamment de l'évolution du projet personnel de formation de l'élève. »

2. Valorisation de la section technique de qualification

L'école souhaite que ses élèves ayant choisi une section TQ puissent accéder à un niveau d'exigences propre à leur permettre de continuer des études supérieures ou de trouver un emploi :

- stage de deux semaines au 3^{ème} degré ;
- travail de qualification en prise avec la réalité du métier et mettant en œuvre des compétences transversales ;
- voyages pédagogiques en lien avec l'objectif de la section
- l'épreuve du certificat de qualification. Quatre épreuves sont organisées : 2 épreuves partielles en 5^{ème}, 1 épreuve partielle en 6^{ème} et l'épreuve finale à la fin de la 6^{ème}. Un document est remis aux élèves et parents au début de la 5^{ème} afin de préciser les modalités des épreuves. Les épreuves intermédiaires se comprennent dans le cadre de l'évaluation formative. Les cours plus particulièrement concernés par ces épreuves sont les cours propres à la section : techniques d'accueil et organisation des entreprises de tourisme, géographie touristique, histoire de l'art, bureautique, première et deuxième langues modernes et le cours d'option obligatoire de français. Lors de l'épreuve finale, des parties de l'examen de juin seront communes avec l'épreuve de qualification pour ces cours.

3. Harmonisation du passage de 3^{ème} en 4^{ème}

Pour les élèves, passer de 3^{ème} en 4^{ème} représente actuellement un changement considérable pour plusieurs raisons. Non seulement ils changent de bâtiment, mais également de corps professoral. Ce passage reste difficile malgré la réflexion entreprise à ce sujet. La concertation entre les professeurs du 2^{ème} degré sera poursuivie.

4. Utilisation des manuels

Dans le cadre de la politique globale de la Communauté française en la matière, l'école souhaite renforcer le remplacement des manuels anciens et fournir de nouveaux manuels. L'Amicale de l'école en fait un de ses objectifs prioritaires.

5. Intégration des élèves à besoins spécifiques

Lorsque le cas se présente, une analyse des besoins particuliers est faite, notamment lors de réunions avec les parents, avec le Centre PMS ; si nécessaire, une collaboration est recherchée ou acceptée avec les organismes spécialisés de la Région Wallonne. Cela permet de déterminer si cette intégration peut se faire en fonction des caractéristiques de l'école. Ainsi, les problèmes de mobilité se heurtent à la dispersion des bâtiments, aux escaliers multiples à franchir, ...

E. L'encadrement éducatif

1. Evolution du Règlement d'Ordre Intérieur

Le ROI doit être régulièrement revu et adapté aux évolutions des comportements ; nous voulons rester attentifs aux faits suivants :

- les nouveaux moyens de communication (en particulier le GSM) ne peuvent perturber le fonctionnement normal de la classe et de l'école ;

- la manière de s'habiller se doit d'être en conformité avec le respect de l'institution scolaire et doit permettre la vie en commun (en l'occurrence respecter les différences mais ne pas permettre leurs affirmations ostentatoires).

2. Valeurs à promouvoir

L'école veut continuer à éduquer les élèves à la politesse, au respect des autres, que ce soient les condisciples ou les diverses catégories d'adultes travaillant dans l'école.

Pour lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire, nous utilisons les moyens réglementaires mis à notre disposition et les pratiques courantes dans les écoles (alternance entre la compréhension et la répression, réaction rapide des éducateurs lorsque des cas sont repérés, coopération avec le CPMS,...). Nous envisageons une collaboration avec la Médiation scolaire dans le cadre de la formation des membres de l'équipe éducative.

L'école veut aussi promouvoir la solidarité et le respect de l'environnement.

F. L'encadrement différencié

Cette appellation remplace l'ancienne dénomination de discriminations positives : il s'agit de donner des moyens supplémentaires en heures organisables dans l'école et en moyens financiers afin de compenser les difficultés rencontrées par les écoles qui comptent dans leurs rangs un nombre important d'élèves appartenant aux milieux socio-économiques défavorisés. L'Athénée bénéficie de ces moyens et se trouve au niveau 2 parmi ces écoles.

Grâce à ces moyens supplémentaires, l'école souhaite maintenir et renforcer les axes suivants :

- améliorer le cadre de vie en rafraîchissant les locaux ;
- améliorer l'encadrement et les ressources en bibliothèque ;
- améliorer l'infrastructure en matériel pédagogique (équipements sportifs, audiovisuel, cartes, logiciels, livres, etc.) ;
- sécuriser les entrées de l'établissement (après évaluation de la situation actuelle) ;
- maintenir des classes de taille raisonnable pour les autres degrés et maintien de l'offre d'options actuelle.

G. Formation à la citoyenneté et à la démocratie

1. La délégation d'élèves

Mise en place dans l'école depuis quelques années, son implantation dans la vie de l'école se consolide chaque année, par exemple par l'élection d'un bureau. Les candidats semblent de plus en plus motivés par leur futur rôle. Les problèmes qui se présentent nécessitent de la souplesse d'organisation par rapport aux exigences des cours : la présence des délégués au cours est prioritaire lors des évaluations. Quant à la communication interne, elle peut être favorisée par un système de boîte aux lettres.

2. Gestion de l'environnement

Le tri des déchets installé dans l'école doit se poursuivre. Dans le même domaine de la propreté, les actions de prévention doivent être régulièrement relancées car il s'agit d'un combat quotidien contre la tendance de certains à négliger les lieux de vie scolaire.

H. Une école ouverte

1. Activité théâtrale

L'Athénée s'est longtemps caractérisé par une activité théâtrale intense et interne (spectacle des rhétos et « atelier théâtre » débouchant sur des spectacles). Ces initiatives sont actuellement en veilleuse. L'école s'engage à promouvoir des partenariats extérieurs.

2. Sorties pédagogiques

L'école veut favoriser l'ouverture des élèves sur le monde extérieur (cette volonté est plus importante encore vu la population de l'école) et leur enrichissement culturel. De nombreuses sorties pédagogiques sont donc organisées par la plupart des professeurs dans les différentes disciplines. Les moyens financiers de l'encadrement différencié permettent de réduire le coût des déplacements, tout comme l'intervention de l'Amicale de l'école.

En particulier, de manière répétitive,

- dans le cadre des cours philosophiques et du cours d'histoire, déplacement des élèves de 5^{ème} à Malines et Breendonck ;
- dans le cadre du cours d'éducation physique, journée sportive en 5^{ème} et en 6^{ème} ;
- dans le cadre des cours de sciences, visites sur le terrain et participation à des activités scientifiques de haut niveau ;
- dans le cadre du cours de sciences économiques, visite d'entreprises et d'institutions officielles ;
- dans le cadre des cours de langues, séjours à l'étranger ;
- visites de musées et d'expositions chaque année.

3. Ouverture à l'environnement local

La collaboration avec des centres de jeunes proches existe et pourra être développée en fonction des projets mutuels (expériences théâtrales, école des devoirs).

4. Ouverture à l'environnement européen et mondial

D'une part, l'école s'est engagée à plusieurs reprises et s'engagera encore dans des projets Comenius permettant de collaborer avec d'autres écoles secondaires européennes (par exemple avec l'Allemagne et l'Italie pour le projet terminé en 2011).

5. Promotion du bien-être physique et mental des élèves

En collaboration avec notre Centre PMS, des actions seront organisées

- pour lutter contre les diverses assuétudes, en particulier la cyberdépendance et ses dangers au premier degré (aussi avec le Centre EnerJ),
- pour favoriser l'éducation sexuelle et affective au deuxième degré.
- En projet, la promotion de l'équilibre alimentaire.
- Pour la rentrée scolaire 2019-2020, l'école intègre un projet-pilote de prévention et de prise en charge des assuétudes (au sens large : tabac, cannabis, alcool, écrans, ...). Cet accompagnement sera proposé par le Fonds des affections Respiratoires (FARES) et ses partenaires spécialisés en prévention.